

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD FRANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence CAC 40 (dividendes réinvestis), sur l'horizon de placement recommandé, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant principalement en actions françaises, tout en respectant les contraintes d'investissement propres au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

L'indicateur de référence est l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis. Le CAC 40 est l'indice de marché de la Bourse de Paris, calculé en continu à partir d'un échantillon de 40 valeurs les plus représentatives du marché parmi les 100 sociétés les plus capitalisées sur Euronext Paris.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro.

Stratégie d'investissement

Le FCP est exposé au minimum à 60% de l'actif net en actions françaises. Le fonds étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% en actions répondant à cette réglementation, émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière et appartenant à tous types de secteurs d'activités économiques. Le FCP pourra également être exposé, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, en actions de pays émergents. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi sur ces pays et restera donc accessoire.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action et/ou surexposer le portefeuille. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif, le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés actions pouvant ainsi aller jusqu'à 200% de l'actif net. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP pourra également investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres de créances obligataires et monétaires émis par des Etats ou des émetteurs privés libellés en euro dont la notation sera Investment grade ou jugés comme tels par la société de gestion ou les agences de notation. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 3.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

Les annonces, en novembre 2020, d'une efficacité proche de 95 % pour les vaccins contre le coronavirus de Moderna et de Pfizer/BioNTech avaient entraîné une forte euphorie chez les investisseurs et une nette progression des marchés financiers en fin d'année.

Cette dynamique favorable s'est poursuivie pendant toute l'année 2021, portant les indices actions européens vers de nouveaux points hauts historiques (dividendes réinvestis et hors dividendes).

La progression presque linéaire des actifs risqués a, brièvement, été interrompue par trois épisodes de retour de la volatilité, en janvier et août, coïncidant avec les 3ème et 4ème vagues de coronavirus en Europe et en novembre, sur des craintes de hausse des taux d'intérêt. Ces consolidations, d'une ampleur de 4 à 5 %, ont été effacées en quelques jours.

L'indice CAC 40, qui a débuté l'année à 5551,41 points, a ainsi cassé la barrière des 6000 points en mars, puis le seuil des 6500 points en juin et celui des 7000 points, pour la première fois de son histoire, début novembre, avant de clôturer l'année à 7153,03 points.

Sur le plan sanitaire et économique, l'année avait pourtant débuté difficilement, entre les balbutiements des campagnes de vaccination et la mise en place de mesures restrictives pour lutter contre une nouvelle vague épidémique.

Par la suite, l'optimisme des investisseurs a été alimenté par l'accélération des campagnes de vaccination, une protection effective élevée des vaccins contre le coronavirus et la mise en place de plans de relance économique aux Etats-Unis et en Europe accompagnés par des politiques monétaires accommodantes.

Après une chute de l'activité (-7 % en Europe) et des résultats des sociétés (baisse de 35 % des bénéfiques) l'année passée, un fort rebond, bien supérieur aux attentes, est intervenu en 2021.

Les données économiques publiées signalent que la reprise économique s'est largement diffusée. La croissance approche les 6 % aux Etats-Unis et l'activité dans la zone euro connaît une progression de 5 %.

Au niveau mondial, après une baisse du Produit Intérieur Brut de 3,5 % en 2020, un rebond de 6 % se matérialise en 2021. La plupart des zones géographiques ont retrouvé, fin 2021, leur niveau d'activité de fin 2019.

Dès que les restrictions ont été levées, la consommation de biens et services est repartie à la hausse, entraînant une forte progression de l'activité et des résultats des sociétés.

Ces derniers ont ainsi nettement dépassé les anticipations au cours des trois premiers trimestres de l'année 2021 et cette tendance devrait se poursuivre sur le dernier trimestre.

Les sociétés se sont rapidement adaptées au nouvel environnement, grâce à une impressionnante maîtrise des coûts. Par conséquent, de nombreux secteurs bénéficient d'un effet de levier important lorsque l'économie redémarre.

De leur côté, les ménages, aidés par les nombreuses aides gouvernementales mises en place dès le début de la pandémie, connaissent une hausse, inédite en période de crise, de leur pouvoir d'achat.

Chaque période de confinement ou de restrictions est suivie d'une explosion de la consommation. Après une baisse des dépenses des ménages européens de 9 % au premier trimestre 2021 (période de confinement en Europe), ces dernières augmentent de 17 % au cours des trimestres suivants.

Ainsi, à fin 2021, les résultats 2019 sont, largement, dépassés aux Etats-Unis en Europe.

Les bénéfices des sociétés européennes, attendus en hausse de 40 % début 2021, progressent finalement de 80 % sur l'année !

Fin 2021, les résultats sont supérieurs de 20 % à ceux de l'année 2019, une évolution équivalente à celle des indices actions sur la période.

De nombreuses sociétés sortent renforcées de la crise sanitaire, grâce à une progression de leurs marges et de leur génération de trésorerie et une réduction marquée de leur endettement (une évolution également inédite en période de crise). Contrairement aux craintes émises par de nombreux analystes l'année derrière, les faillites de sociétés sont restées très limitées.

Alimentée par le fort rebond économique, les nombreux plans de relance budgétaire et un niveau d'emploi contraint dans de nombreux pays, l'inflation a fait son retour. Elle atteint ainsi 5 % dans la zone euro et près de 7 % aux Etats-Unis, au plus haut depuis 40 ans.

Cet élément a entraîné une hausse modérée des taux souverains, qui restent cependant à des niveaux faibles (0,20 % pour le taux à 10 ans français fin décembre contre -0,34 % en début d'année, mais 0,70 % fin 2018).

Les prix des matières premières augmentent, des pénuries de composants (puces électroniques...) pénalisent certains secteurs (automobile, matériel électronique et électroménager...) et des goulets d'étranglement apparaissent, principalement au niveau du transport maritime (manque de conteneurs et de porte-conteneurs), entraînant une nette hausse des coûts de production.

Pour l'instant, ces faits n'inquiètent ni les investisseurs, ni les banques centrales, qui estiment qu'il s'agit d'un scénario classique de sortie de crise, exacerbé par les effets de la Covid (fermeture de ports en Chine et arrêts maladies en Occident), qui se normalisera dans les prochains mois.

Les politiques monétaires restent ainsi accommodantes, les taux directeurs sont à zéro et les banques centrales ont acheté, en 2021, des dizaines de milliards d'actifs tous les mois. Les marchés financiers en bénéficient, les taux obligataires sont maintenus à des niveaux

artificiellement bas et les actions affichent des valorisations supérieures aux moyennes historiques.

Au global sur l'année, l'indice CAC 40 est en hausse de 28,85 % (+31,07 % pour l'indice dividendes réinvestis CAC NR).

Une importante disparité des performances existe cependant au sein des marchés actions. Les valeurs dites « de croissance » ont, une nouvelle fois, surperformé le marché, avec une progression de 28,98 % pour l'indice Stoxx Europe Growth, contre +20,77 % pour l'indice Stoxx Europe Value.

Dans l'indice CAC 40, le palmarès est dominé par Vivendi (+126,29 %, grâce au détachement des titres Universal Music), Société Générale (+77,45 %) et Hermes (+74,62 %). Huit valeurs terminent l'année en baisse, les plus mauvaises performances sont pour Worldline (-38,04 %), Alstom (-33,02 %) et Renault (-14,58 %).

Au niveau des principales devises, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar (-7,07 %), passant de 1,22 à 1,14 sur l'année et à la livre sterling (-6,20 %).

Du côté des matières premières industrielles, nickel, cuivre, zinc, aluminium, la hausse est généralisée (entre +15 % et +42 %).

Les matières premières énergétiques progressent fortement, impactant les niveaux d'inflation précédemment évoqués. Le baril de pétrole (référence Brent Crude Oil) gagne 50,15 % et clôture l'année aux alentours de 80 dollars.

Performance du fonds et principaux mouvements:

Le fonds GSD France affiche une performance de +25,89 % contre +31,07 % pour son indice de référence, le CAC 40 dividendes réinvestis. Le CAC 40 (hors dividendes) gagne 28,85 % sur l'année.

Nous avons, au cours de l'année, géré l'exposition aux actions françaises par l'intermédiaire d'options (calls et puts) sur l'indice CAC 40 et sur certaines valeurs parmi les plus importantes positions du fonds (LVMH et L'Oréal).

Entre le début d'année et fin octobre, l'exposition aux actions était de 100 %. Cette exposition a été portée à 107 % fin novembre, avant d'être abaissée à 92 % fin décembre.

Parmi les mouvements les plus importants nous pouvons citer des achats sur les titres Worldline, Sanofi, Danone, Safran et Unibail Rodamco.

Parmi les principales ventes signalons LVMH, TotalEnergies, Saint Gobain, Airbus, CGG, L'Oréal et Pernod Ricard. Nous avons également soldé la position en UMG, à la suite de la distribution du capital de la société aux actionnaires de Vivendi.

Nous avons acheté des titres Eurofins Scientific et vendu des actions Atos, afin de respecter la modification de la composition de l'indice CAC 40.

Perspectives :

Après des performances impressionnantes l'année dernière, le potentiel de hausse des marchés financiers est-il épuisé ?

Il nous semble que la réponse est « non ». Compte tenu d'une progression des bénéfices des sociétés équivalente à l'évolution des indices actions, leur valorisation n'est, en ce début d'année 2022, pas plus élevée qu'avant la crise du Covid.

De nombreuses sociétés, grâce à une progression de leurs marges et une réduction de leur endettement, sont aujourd'hui dans une meilleure situation financière et offrent de meilleures perspectives que deux ans auparavant.

Dans un contexte inflationniste, deux types de sociétés devraient surperformer le marché, celles décotées (dites « value ») et celles disposant d'un important pouvoir de fixation des prix qui pourront répercuter la hausse de leurs coûts aux consommateurs.

Deux risques prédominants pourraient faire dérailler ces perspectives positives, celui politique (restrictions en Chine, vellétés de la Russie...) et celui d'une inflation durablement plus élevée qu'anticipé par les banques centrales. Dans ce contexte, un resserrement monétaire plus agressif que celui prévu (3 à 4 hausses de taux aux Etats-Unis cette année) devra intervenir, impactant négativement les marchés actions et de taux.

GSD GESTION

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance.

De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdggestion.com .

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur l'année 2021, une rotation des actifs équivalente à 0,09 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,49.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Au 31 décembre 2021, le FCP GSD France n'est investi dans aucun organisme de placement collectif géré par GSD Gestion.

Information sur les frais de gestion variables

La commission de surperformance est calculée selon la méthode de l'actif indicée et représente 15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice CAC 40 dividendes réinvestis.

Au titre de l'exercice, les frais de gestion variables s'élèvent à 0,97 € (frais figés sur rachats).

Taxonomie :

Les investissements sous-jacents de ce FCP ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Swing pricing

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

Changements substantiels

Le FCP GSD France n'a fait l'objet d'aucun changement substantiel au cours de l'exercice.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2021

GSD FRANCE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2021) s'est élevé à 310 769 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 255 473 euros, soit 82 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 55 296 euros, 18 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

11/02/2021 Mise à jour de la trame : Mise en conformité de la trame

11/02/2021 Changement de SRRI : Passe de 6 à 7

16/04/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour règlementaire (SFDR)

16/04/2021 Caractéristiques de gestion : Mise à jour du profil de risque

BILAN ACTIF

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts et instruments financiers | 5 328 259,92 | 5 317 678,23 |
| Actions et valeurs assimilées | 5 328 259,92 | 5 317 678,23 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 5 328 259,92 | 5 317 678,23 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Parts d'organismes de placement collectif | 0,00 | 0,00 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 52 393,67 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 52 393,67 |
| Comptes financiers | 6 777,95 | 19 093,77 |
| Liquidités | 6 777,95 | 19 093,77 |
| Total de l'actif | 5 335 037,87 | 5 389 165,67 |

BILAN PASSIF

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|--------------|--------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 5 032 740,99 | 6 119 300,96 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 293 492,81 | -694 332,53 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | -21 727,13 | -108 498,94 |
| Total des capitaux propres | 5 304 506,67 | 5 316 469,49 |
| <i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i> | | |
| Instruments financiers | 8 152,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 8 152,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 8 152,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 22 379,20 | 72 696,18 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 22 379,20 | 72 696,18 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 5 335 037,87 | 5 389 165,67 |

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------------|-------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Options | | |
| Indices | | |
| PXAXF2C00011 PXA/0122/CALL/7,250. INDICE CAC 40 | 435 000,00 | 0,00 |
| Total Indices | 435 000,00 | 0,00 |
| Total Options | 435 000,00 | 0,00 |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 435 000,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Opérations de couverture | 435 000,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00 | 0,00 |
| Engagements de gré à gré | | |
| Total Engagements de gré à gré | 0,00 | 0,00 |
| Autres engagements | | |
| Total Autres engagements | 0,00 | 0,00 |
| Total Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

COMPTE DE RESULTAT

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|-------------------|--------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 8,13 | 10,81 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 206 090,76 | 94 396,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (I) | 206 098,89 | 94 406,81 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur contrats financiers | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 67,97 | 196,86 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (II) | 67,97 | 196,86 |
| Résultat sur opérations financières (I - II) | 206 030,92 | 94 209,95 |
| Autres produits (III) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV) | 232 402,83 | 195 210,81 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV) | -26 371,91 | -101 000,86 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (V) | 4 644,78 | -7 498,08 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) | -21 727,13 | -108 498,94 |

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

| | | Frais de gestion fixes | Assiette |
|---|--------------|------------------------|-----------|
| C | FR0010322503 | 4,2 % TTC maximum | Actif net |

Frais de gestion indirects (sur OPC)

| | | Frais de gestion indirects |
|---|--------------|----------------------------|
| C | FR0010322503 | Néant |

Commission de surperformance

Part FR0010322503 C

15% TTC de la sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice Cac 40 dividendes réinves

(1) La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (CAC 40 dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FCP.

FCP GSD FRANCE Prospectus 16

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du FCP.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans. Elle est comptabilisée à partir du 02/03/2015 et a été acquise pour la première fois à la société de gestion au 31/12/2016.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Pour les opérations de prises ou de mises en pension, la rémunération est entièrement acquise au FCP.

Pour les prêts de titres, le partage de la rémunération s'opère de la manière suivante : Le FCP conserve 40% de la rémunération reçue au titre des prêts, 35% par le conservateur, 12,5% par le dépositaire et 12,5% par la société de gestion de portefeuille.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

| Commissions de mouvement | Clé de répartition (en %) | | |
|---|---------------------------|-------------|---------------------|
| | SDG | Dépositaire | Autres prestataires |
| Dépositaire 6.8% (2) - Société de Gestion 93.2% (1) Actions warrants et obligations convertible : France – Belgique – Pays-Bas : 1,1% TTC Max – Min 15€ TTC Autres Pays : 1.1% TTC Max – Min 35€ TTC | (1) | (2) | |
| Dépositaire 9% (2) - Société de Gestion 91% (1) Obligations : 0.50 % Max France – Belgique - Pays-Bas : Mini 15€ TTC Autres pays : Mini 35€ TTC | | | |
| Dépositaire 100 % (2) Titres de créances négociables, Titres négociables à court terme: France : 25€ Etranger : 55€ | | | |
| Dépositaire 100 % (2) Opérations S/R sur OPC forfait max TTC France : 15€ Etranger : 40€ | | | |
| Marchés à terme Dépositaire 1.40€ (2) - Société de Gestion 2.60€ (1) Futures Eurex – Monep 4€ TTC/lot Max | | | |
| Dépositaire 4\$ (2) - Société de Gestion 5\$ (1) Futures CBT – BOT 9\$ TTC/lot | | | |
| Dépositaire 0.55% (2) - Société de Gestion 1.85% (1) Options Eurex 1.60% Max – Mini 7€ TTC/lot | | | |
| Prélèvement sur chaque transaction sur le montant de la transaction | | | |

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actif net en début d'exercice | 5 316 469,49 | 5 489 707,01 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 468 729,30 | 1 915 562,78 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -1 747 632,66 | -1 229 351,87 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 409 943,78 | 331 631,70 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -58 521,09 | -618 494,31 |
| Plus-values réalisées sur contrats financiers | 15 280,00 | 624 216,00 |
| Moins-values réalisées sur contrats financiers | 0,00 | -754 800,00 |
| Frais de transaction | -34 754,32 | -175 631,67 |
| Différences de change | 0,00 | 0,00 |
| Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 965 116,08 | -163 099,29 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>1 569 996,95</i> | <i>604 880,87</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>604 880,87</i> | <i>767 980,16</i> |
| Variation de la différence d'estimation des contrats financiers | -3 752,00 | -2 270,00 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i> | <i>-3 752,00</i> | <i>0,00</i> |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i> | <i>0,00</i> | <i>2 270,00</i> |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -26 371,91 | -101 000,86 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 5 304 506,67 | 5 316 469,49 |

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

| | Montant | % |
|---|-------------------|-------------|
| ACTIF | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | | |
| TOTAL Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a l'achat | | |
| TOTAL Operations contractuelles a l'achat | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| Cessions | | |
| TOTAL Cessions | 0,00 | 0,00 |
| Operations contractuelles a la vente | | |
| TOTAL Operations contractuelles a la vente | 0,00 | 0,00 |
| HORS BILAN | | |
| Opérations de couverture | | |
| Indices | 435 000,00 | 8,20 |
| TOTAL Opérations de couverture | 435 000,00 | 8,20 |
| Autres opérations | | |
| TOTAL Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 6 777,95 | 0,13 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | 0-3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|----------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 6 777,95 | 0,13 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

| | Devise 1 | % | Devise 2 | % | Devise 3 | % | Autre(s) Devise(s) | % |
|--|-----------------|----------|-----------------|----------|-----------------|----------|-------------------------------|----------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres d'OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Contrats financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

| | 31/12/2021 |
|-------------------------------|------------|
| Titres acquis à r m r  | 0,00 |
| Titres pris en pension livr e | 0,00 |
| Titres emprunt s | 0,00 |

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

| | 31/12/2021 |
|--|------------|
| Instruments financiers donn s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers re us en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

| | ISIN | LIBELLE | 31/12/2021 |
|-----------------------------------|------|---------|-------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Contrats financiers | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire | Crédits d'impôt totaux | Crédits d'impôt unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

| Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice | | | | |
|---|-------------|-------------|----------------------|-------------------------|
| | Date | Part | Montant total | Montant unitaire |
| Total acomptes | | | 0 | 0 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|--|-------------------|--------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -21 727,13 | -108 498,94 |
| Total | -21 727,13 | -108 498,94 |

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
|---|-------------------|--------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -21 727,13 | -108 498,94 |
| Total | -21 727,13 | -108 498,94 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |
| Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat | | |
| Montant global des crédits d'impôt | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-2 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-3 | 0,00 | 0,00 |
| Provenant de l'exercice N-4 | 0,00 | 0,00 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|--|---|--------------------|
| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 293 492,81 | -694 332,53 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 293 492,81 | -694 332,53 |

| Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes | Affectation des plus et moins-values nettes | |
|--|---|--------------------|
| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| C1 PART CAPI C | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 293 492,81 | -694 332,53 |
| Total | 293 492,81 | -694 332,53 |
| Information relative aux titres ouvrant droit à distribution | | |
| Nombre de titres | 0 | 0 |
| Distribution unitaire | 0,00 | 0,00 |

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| Date | Part | Actif net | Nombre de titres | Valeur liquidative unitaire € | Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) € | Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) € | Crédit d'impôt unitaire € | Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes € |
|------------|----------------|--------------|------------------|----------------------------------|---|--|------------------------------|---|
| 29/12/2017 | C1 PART CAPI C | 4 867 627,18 | 702 355,208 | 6,93 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,44 |
| 31/12/2018 | C1 PART CAPI C | 3 802 377,60 | 623 494,883 | 6,09 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,24 |
| 31/12/2019 | C1 PART CAPI C | 5 489 707,01 | 690 673,280 | 7,94 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,22 |
| 31/12/2020 | C1 PART CAPI C | 5 316 469,49 | 824 074,776 | 6,45 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,97 |
| 31/12/2021 | C1 PART CAPI C | 5 304 506,67 | 652 693,647 | 8,12 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,41 |

SOUSCRIPTIONS RACHATS

| | En quantité | En montant |
|--|--------------------|-------------------|
| C1 PART CAPI C | | |
| Parts ou actions souscrites durant l'exercice | 59 759,000000 | 468 729,30 |
| Parts ou actions rachetées durant l'exercice | -231 140,129000 | -1 747 632,66 |
| Solde net des Souscriptions / Rachats | -171 381,129000 | -1 278 903,36 |
| Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice | 652 693,647000 | |

COMMISSIONS

| | En montant |
|--|-------------------|
| C1 PART CAPI C | |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat perçues | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat r troced es | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Montant des commissions de rachat acquises | 0,00 |

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

| | 31/12/2021 |
|--|------------|
| FR0010322503 C1 PART CAPI C | |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 4,20 |
| Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) | 232 401,86 |
| Pourcentage de frais de gestion variables | 0,00 |
| Commissions de surperformance (frais variables) | 0,97 |
| Rétrocessions de frais de gestion | 0,00 |

CREANCES ET DETTES

| | Nature de débit/crédit | 31/12/2021 |
|---------------------------------|-------------------------------|-------------------|
| Total des créances | | |
| Dettes | Frais de gestion | 22 379,20 |
| Total des dettes | | 22 379,20 |
| Total dettes et créances | | -22 379,20 |

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

| | Valeur EUR | % Actif Net |
|--|---------------------|---------------|
| PORTEFEUILLE | 5 328 259,92 | 100,44 |
| ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 5 328 259,92 | 100,44 |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES OPC | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT | 0,00 | 0,00 |
| OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE | 0,00 | 0,00 |
| CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | 0,00 | 0,00 |
| OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP) | -22 379,20 | -0,42 |
| CONTRATS FINANCIERS | -8 152,00 | -0,15 |
| OPTIONS | -8 152,00 | -0,15 |
| FUTURES | 0,00 | 0,00 |
| SWAPS | 0,00 | 0,00 |
| BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS | 6 777,95 | 0,13 |
| DISPONIBILITES | 6 777,95 | 0,13 |
| DEPOTS A TERME | 0,00 | 0,00 |
| EMPRUNTS | 0,00 | 0,00 |
| AUTRES DISPONIBILITES | 0,00 | 0,00 |
| ACHATS A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| VENTES A TERME DE DEVISES | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET | 5 304 506,67 | 100,00 |

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|------------------------|---------------------|----------------|
| TOTAL Actions & valeurs assimilées | | | 5 328 259,92 | 100,44 |
| TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | 5 328 259,92 | 100,44 |
| TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.) | | | 5 327 313,12 | 100,42 |
| TOTAL FRANCE | | | 4 857 939,62 | 91,57 |
| FR0000045072 CREDIT AGRICOLE | EUR | 4 819 | 60 478,45 | 1,14 |
| FR0000051807 TELEPERFORMANCE | EUR | 170 | 66 640,00 | 1,26 |
| FR0000052292 HERMES INTERNATIONAL | EUR | 100 | 153 600,00 | 2,90 |
| FR0000073272 SAFRAN PROV.ECHANGE | EUR | 1 250 | 134 575,00 | 2,54 |
| FR0000120073 AIR LIQUIDE | EUR | 1 500 | 229 980,00 | 4,34 |
| FR0000120172 CARREFOUR | EUR | 2 037 | 32 805,89 | 0,62 |
| FR0000120271 TOTALENERGIES SE | EUR | 7 550 | 336 956,50 | 6,35 |
| FR0000120321 L'OREAL | EUR | 800 | 333 560,00 | 6,29 |
| FR0000120503 BOUYGUES | EUR | 800 | 25 192,00 | 0,47 |
| FR0000120578 SANOFI | EUR | 4 200 | 372 036,00 | 7,00 |
| FR0000120628 AXA | EUR | 6 500 | 170 202,50 | 3,21 |
| FR0000120644 DANONE | EUR | 2 400 | 131 016,00 | 2,47 |
| FR0000120693 PERNOD RICARD | EUR | 500 | 105 750,00 | 1,99 |
| FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON | EUR | 420 | 305 340,00 | 5,76 |
| FR0000121261 MICHELIN | EUR | 520 | 74 958,00 | 1,41 |
| FR0000121329 THALES | EUR | 400 | 29 920,00 | 0,56 |
| FR0000121485 KERING | EUR | 245 | 173 190,50 | 3,26 |
| FR0000121667 ESSILORLUXOTTICA | EUR | 1 000 | 187 240,00 | 3,53 |
| FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC | EUR | 1 600 | 275 936,00 | 5,20 |
| FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT | EUR | 1 904 | 61 423,04 | 1,16 |
| FR0000125007 SAINT-GOBAIN | EUR | 1 500 | 92 805,00 | 1,75 |
| FR0000125338 CAPGEMINI | EUR | 500 | 107 750,00 | 2,03 |
| FR0000125486 VINCI | EUR | 1 550 | 144 010,50 | 2,71 |
| FR0000127771 VIVENDI | EUR | 2 800 | 33 292,00 | 0,63 |
| FR0000130403 CHRISTIAN DIOR | EUR | 470 | 343 100,00 | 6,47 |
| FR0000130577 PUBLICIS GROUPE | EUR | 726 | 42 979,20 | 0,81 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur boursière | % Actif Net |
|--|--------|------------------------|---------------------|----------------|
| FR0000130809 SOCIETE GENERALE | EUR | 2 700 | 81 553,50 | 1,54 |
| FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A | EUR | 3 500 | 212 695,00 | 4,01 |
| FR0000131906 RENAULT | EUR | 600 | 18 327,00 | 0,35 |
| FR0000133308 ORANGE | EUR | 7 000 | 65 891,00 | 1,24 |
| FR0010208488 ENGIE | EUR | 6 500 | 84 591,00 | 1,59 |
| FR0010220475 ALSTOM REGROUPT | EUR | 1 007 | 31 438,54 | 0,59 |
| FR0010307819 LEGRAND | EUR | 850 | 87 465,00 | 1,65 |
| FR0011981968 WORLDLINE | EUR | 1 100 | 53 911,00 | 1,02 |
| FR0013181864 CGG RGPT | EUR | 60 000 | 38 184,00 | 0,72 |
| FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT | EUR | 800 | 49 296,00 | 0,93 |
| FR0014003TT8 DASSAULT SYSTEMES | EUR | 2 100 | 109 851,00 | 2,07 |
| TOTAL LUXEMBOURG | | | 96 995,50 | 1,83 |
| FR0014000MR3 EUROFINIS SCIENTIFC | EUR | 400 | 43 520,00 | 0,82 |
| LU1598757687 ARCELORMITTAL | EUR | 1 900 | 53 475,50 | 1,01 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 372 378,00 | 7,02 |
| NL0000226223 STMICROELECTRONICS | EUR | 2 000 | 86 740,00 | 1,64 |
| NL0000235190 AIRBUS | EUR | 1 800 | 202 248,00 | 3,81 |
| NL00150001Q9 STELLANTIS | EUR | 5 000 | 83 390,00 | 1,57 |
| TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé | | | 946,80 | 0,02 |
| TOTAL FRANCE | | | 946,80 | 0,02 |
| FR0013309614 CGG BSA 1 | EUR | 32 000 | 140,80 | 0,00 |
| FR0013309622 CGG BSA 2 | EUR | 130 000 | 806,00 | 0,02 |
| TOTAL Contrats financiers | | | -8 152,00 | -0,15 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels | | | -8 152,00 | -0,15 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé | | | -8 152,00 | -0,15 |
| TOTAL AUTRES PAYS | | | -8 152,00 | -0,15 |
| PXAXF2C00011 PXA/0122/CALL/7,250. | EUR | -20 | -8 152,00 | -0,15 |

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

| Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40% | | |
|--|--------------|--------|
| | NET UNITAIRE | DEWISE |
| Dont montant éligible à l'abattement de 40% * | | EUR |

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



GSD FRANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021**

GSD FRANCE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



GSD FRANCE

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.04.21 17:56:52 +0200

